

Sublimer et protéger l'aspect d'un véhicule grâce au detailing

RS6930 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	252r, 252w
Formacode(s)	23617
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

FORMATION AUX METIERS DU DETAILING · SIRET : 90085962000016

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
DETAILING SHINE	81886628700027	Former
FORMATION AUX METIERS DU DETAILING	90085962000016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'esthétique automobile est une discipline en pleine expansion dans le domaine de l'automobile. Le Detailing est un terme anglais qui se traduit par "esthétique automobile poussée" en français.

Aujourd'hui, de plus en plus de centres d'esthétique automobile poussée ouvrent leurs portes partout en France. L'objectif de ces professionnels est de faire en sorte qu'un véhicule gagne de la valeur en sublimant son aspect et en le protégeant.

Cette activité professionnelle nécessite de maîtriser certaines techniques permettant d'aller chercher dans les moindres détails les défauts esthétiques occasionnés par l'utilisation des véhicules ou bien par les process de préparation d'un véhicule neuf.

Ces techniques permettent après le travail de correction des défauts d'apporter les protections nécessaires visant à faire perdurer le résultat obtenu.

Le processus complet permet la décontamination, la correction et la protection des surfaces extérieurs et intérieurs automobiles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1 Evaluer l'état d'un véhicule en contrôlant visuellement les surfaces extérieures et intérieures, en sondant les différents éléments de carrosserie et en évaluant le temps de travail nécessaire à l'atteinte de l'objectif et des besoins du client afin de proposer le devis détaillé de la prestation attendue par le client

C2.Prendre en charge un véhicule en vérifiant son état général et en confirmant les attentes du client, tout en se munissant d'EPI préalablement contrôlés et en organisant un espace de travail adapté en cas de situation de handicap, afin d'assurer une intervention conforme aux normes de sécurité en vigueur et de prévenir tout litige lié à la prestation attendue par le client.

C3. Rincer les éléments extérieurs d'un véhicule en utilisant un nettoyeur haute pression alimenté par de l'eau claire

afin d'éliminer les plus gros contaminants de surface (poussière, boue, etc.)

C4. Nettoyer et décontaminer les passages de roues, roues et pneumatiques d'un véhicule en appliquant un spray décontaminant sur les pneumatiques et en les brossant puis en appliquant un spray nettoyant sur les jantes afin de décontaminer la partie la plus sale du véhicule en vue de diminuer le risque de contamination de la carrosserie à posteriori

C5. Prélaver et laver les éléments de carrosserie d'un véhicule en procédant à un prélavage sans contact et un lavage par action mécanique afin d'enlever tous les contaminants de surfaces faiblement accrochés (boue, saletés, etc...)

C6. Décontaminer la carrosserie d'un véhicule de manière chimique et de manière mécanique afin d'enlever tous les contaminants de surfaces fortement accrochés (film routier, particules ferreuses, contaminants prisonniers dans le vernis)

C7. Sécher un véhicule en utilisant une microfibre de séchage et un compresseur d'air afin de garantir une adhérence optimale des matériaux de masquage et un travail de peinture de haute qualité.

C8. Corriger les différentes surfaces de la carrosserie d'un véhicule en masquant préalablement les parties sensibles d'un véhicule à l'aide d'adhésifs de masquages ou de films de protection, en contrôlant l'épaisseur, en éliminant les rayures, les tourbillons, les éraflures et autres défauts afin d'optimiser l'aspect esthétique d'un véhicule

C9. Protéger les éléments de carrosserie et les roues d'un véhicule en appliquant un traitement céramique mono couche ou multi couches, un traitement à la cire naturelle, synthétique ou hybride, en protégeant les pneumatiques par traitement brillant et les éléments de carrosserie par film de protection type PPF afin de préserver l'aspect obtenu après la phase de correction et de permettre un nettoyage sans contact pouvant occasionner des défauts

C10. Nettoyer et

protéger les surfaces vitrées d'un véhicule en enlevant toute saleté, poussière et résidus de produits précédents, en utilisant un dégraissant spécifique, en appliquant un traitement céramique, en appliquant un produit hydrophobe afin de rendre les surfaces hydrophobes pour une meilleure visibilité par temps de pluie.

C11. Décontaminer et protéger les éléments intérieurs d'un véhicule en traitant les tapis de sol, les plastiques intérieurs, la sellerie en cuir, les des moquettes et sièges tissus afin de permettre de revenir à l'état originel des surfaces intérieures du véhicule

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification

visé :

- les professionnels en poste dans le domaine de la carrosserie-peinture, vente de véhicules, remise en état de véhicules d'occasion et maintenance automobile (mécaniciens automobiles, carrossiers, peintres automobiles, vendeurs de véhicules d'occasion, gestionnaires de flottes de véhicules...) souhaitant renforcer des compétences techniques en esthétique automobile afin de créer et développer une activité complémentaire ou souhaitant ouvrir un centre de Detailing.
- les professionnels en recherche d'emploi dans le domaine de la carrosserie-peinture, vente de véhicules, remise en état de véhicules d'occasion et maintenance automobile (mécaniciens automobiles, carrossiers, peintres automobiles, vendeurs de véhicules d'occasion, gestionnaires de flottes de véhicules...) souhaitant intégrer un centre de Detailing.
- les salariés ayant le projet de créer une entreprise dans le domaine de la préparation esthétique automobile ou du Detailing.
- les salariés envisageant une reconversion professionnelle vers la préparation esthétique automobile ou un centre de Detailing.

Niveau de diplôme recommandé

- CAP/BEP dans le domaine de la carrosserie ou de la mécanique automobile
- Bac professionnel dans le domaine de l'automobile (Bac Pro Maintenance des Véhicules, Bac Pro Carrosserie, Bac Pro Peinture)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification vise :

- les professionnels en poste dans le domaine de la carrosserie-peinture, vente de véhicules, remise en état de

véhicules d'occasion et maintenance automobile (mécaniciens automobiles, carrossiers, peintres automobiles, vendeurs de véhicules d'occasion, gestionnaires de flottes de véhicules...) souhaitant renforcer des compétences techniques en esthétique automobile afin de créer et développer une activité complémentaire ou souhaitant ouvrir un centre de Detailing.

- les professionnels en recherche d'emploi dans le domaine de la carrosserie-peinture, vente de véhicules, remise en état de véhicules d'occasion et maintenance automobile (mécaniciens automobiles, carrossiers, peintres automobiles, vendeurs de véhicules d'occasion, gestionnaires de flottes de véhicules...) souhaitant intégrer un centre de Detailing.
- les salariés ayant le projet de créer une entreprise dans le domaine de la préparation esthétique automobile ou du Detailing.
- les salariés envisageant une reconversion professionnelle vers la préparation esthétique automobile ou un centre de Detailing.

Niveau de diplôme recommandé

- CAP/BEP dans le domaine de la carrosserie ou de la mécanique automobile
- Bac professionnel dans le domaine de l'automobile (Bac Pro Maintenance des Véhicules, Bac Pro Carrosserie, Bac Pro Peinture)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Composition du jury d'évaluation

- 1 représentant de l'organisme certificateur ayant reçu le mandat pour siéger comme membre du jury d'évaluation par le représentant légal de l'organisme certificateur et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat à la certification.
- au moins 2 professionnels experts en Detailing extérieurs à l'organisme certificateur, habilités pour leur expertise sur le sujet et ayant exercé ou encadré des professionnels dans ce domaine, justifiant d'au moins 5 ans d'expérience et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat

Composition du jury de décision de la délivrance de la certification

- 1 représentant de l'organisme certificateur ayant reçu le mandat pour siéger comme membre du jury par le représentant légal de l'organisme certificateur et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat à la certification.
- 1 professionnel expert en experts en Detailing extérieur à l'organisme certificateur, habilité pour son expertise sur le sujet et ayant exercé ou encadré des professionnels dans ce domaine, justifiant d'au moins 5 ans d'expérience et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fmd-france.com/parcours-de-formation-certifiant>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6930/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2

Prix indicatif	2 350 € – 2 450 €
Durée	56 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	136
Parcours menés à terme	135
Taux d'achèvement	99 %
Période	04/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	147
Montant total engagé	459 979 €
Coût moyen par dossier	3 129 €
Durée moyenne	56 h
Période	02/2025 – 08/2026
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	14 %
France Travail	3 %
Entreprise	1 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.